RAPPORT ANNUEL 2023



territoire d'énergie
FLANDRE



MOT DU PRÉSIDENT

Cher(e)s collègues, cher(e)s partenaires,

L'année 2023 marque une étape particulière pour notre structure avec la modification de nos statuts, impliquant notamment notre changement de nom : Territoire d'Énergie Flandre. Cette transformation symbolise notre engagement renouvelé pour la transition énergétique et notre volonté de rayonner à l'échelle nationale.

Chaque mission enrichit notre expertise et renforce notre capacité à atteindre nos objectifs, c'est pourquoi le Territoire d'Energie Flandre est fier d'assister dans la maîtrise d'œuvre la rénovation des terrains de sport par délégation ainsi que de prendre la compétence hydrogène Ces deux nouvelles missions s'inscrivent dans notre démarche de modernisation et de durabilité, améliorant la qualité de vie de nos concitoyens tout en respectant nos engagements environnementaux.

Que ce soit par l'optimisation de l'éclairage public, la gestion des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, l'assistance des familles en situation de précarité énergétique ou encore l'accompagnement à la rénovation du patrimoine public bâti, le Territoire d'Energie Flandre œuvre chaque jour pour un avenir énergétique plus raisonnable, responsable et performant.

Si nous pouvons nous féliciter de ces avancées, c'est grâce à l'investissement des représentants aux comités et bureaux syndicaux, ainsi que l'engagement de l'ensemble des agents, qui sont les moteurs de notre succès. Ensemble, nous faisons de Territoire d'Énergie Flandre un acteur majeur et reconnu de la transition énergétique. Merci à toutes et à tous pour votre dévouement et votre collaboration.

Avec toute ma gratitude,

Michel Decool
Président du TE FLANDRE et
Maire de CAPPELLE-BROUCK



SOMMAIRE

2 LA CONCESSION D'ÉLECTRICITÉ ET LES TRAVAUX SUR LE RÉSEAU
3 LA CONCESSION DE GAZ ET LA MÉTHANISATION
4 LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
5 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
6 ECLAIRAGE PUBLIC DES TERRAINS DE SPORT ET PROGRAMME LUM'ACTE
7 LA MOBILITÉ PROPRE ET LE SD IRVE
8 LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE
10 L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS ET LES PROGRAMMES ACTEE
11 LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN
12 AUTO-CONSOMMATION COLLECTIVE
13 ACHAT D'ÉNERGIE ET CEE
14 LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT
15 LE TROMBINOSCOPE
17 L'ANNÉE 2023 EN IMAGES



LA CONCESSION D'ÉLECTRICITÉ

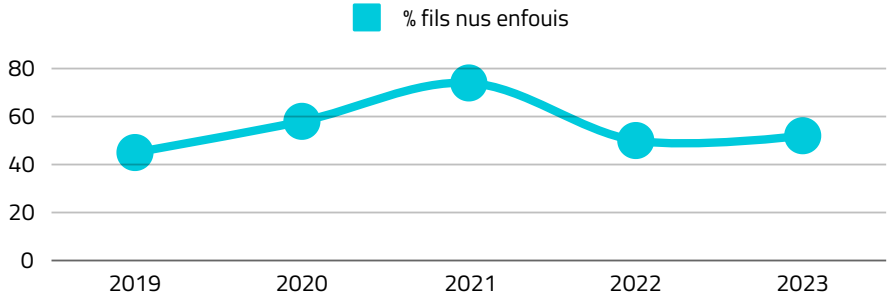
Le Territoire d'Énergie Flandre est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension et est responsable de l'organisation de la distribution publique d'électricité. De plus, il veille à la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés sur son territoire.

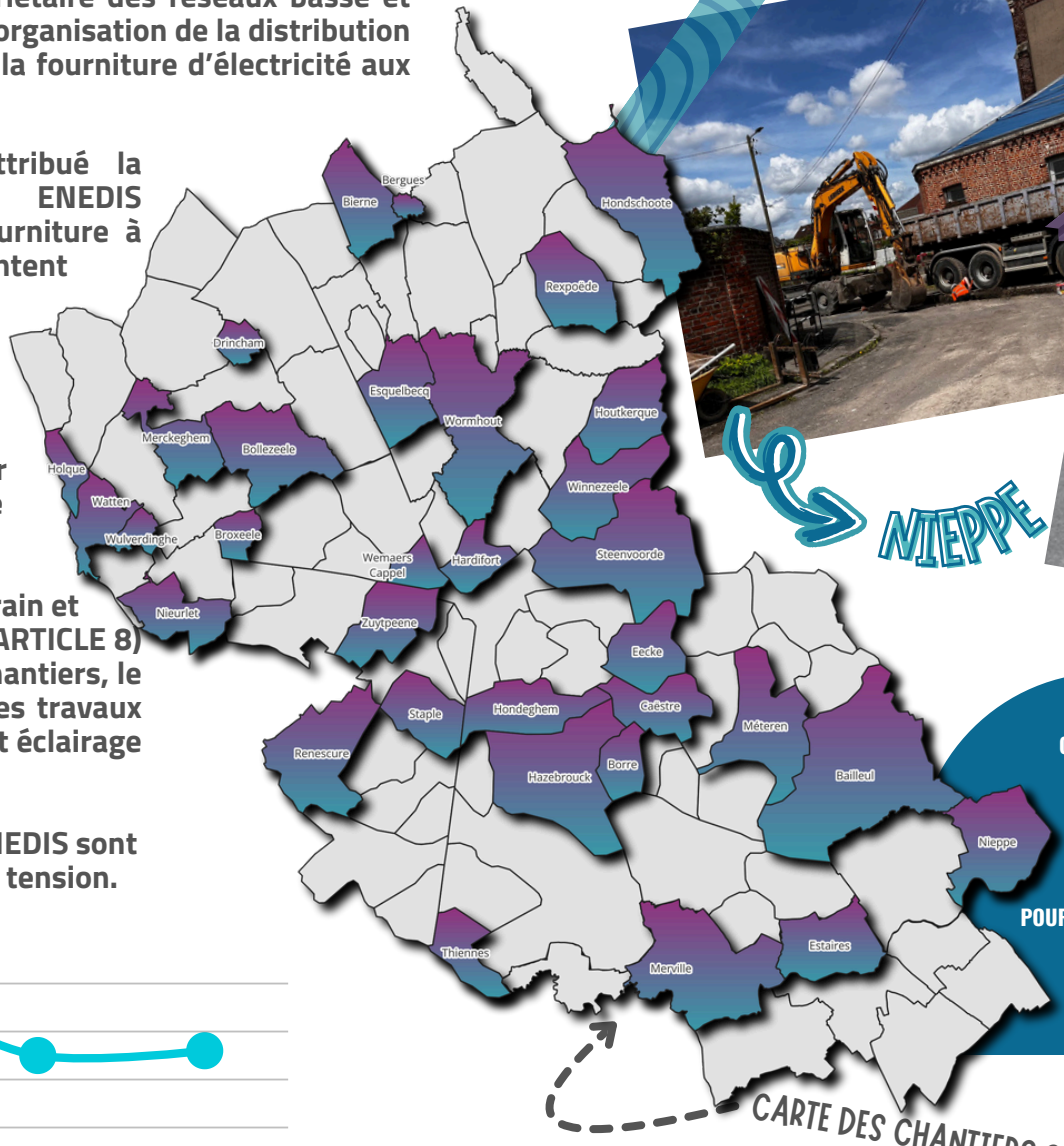
Le Territoire d'Énergie Flandre a attribué la concession de la distribution à ENEDIS (anciennement ERDF) et celle de la fourniture à EDF. Chaque année, ENEDIS et EDF présentent un Compte Rendu Annuel d'Activité du Concessionnaire (CRAC).

Le TE Flandre s'assure de la bonne application du cahier des charges de la concession, avec pour objectif d'améliorer la qualité du service public de l'électricité dans les communes adhérentes.

Il supervise les projets de mise en souterrain et de suppression des réseaux électriques (ARTICLE 8) pour toutes les communes. Lors de ces chantiers, le Territoire d'Énergie Flandre coordonne les travaux liés aux réseaux basse tension, télécom et éclairage public.

Seuls le Territoire d'Énergie Flandre et ENEDIS sont autorisés à intervenir sur les lignes basse tension.









BIERNE

NIEPPE

CARTE DES CHANTIERS 2019-2023

POUR LA CONCESSION EN 2023 :
Critère B (temps de coupure moyen sur l'année) : 74,9 min
Clients : 89 417
Consommation : 997 683 kWh
Production d'énergie : 95 667 307 kWh

POUR LES TRAVAUX D'EFFACEMENT ET D'ENFOUISSEMENT EN 2023 :
7 chantiers réalisés
2.462 km de réseaux BT enfouis
Dont 1.383 km de réseaux fils nus supprimés

LA CONCESSION DE GAZ

Le TE Flandre est propriétaire des réseaux basse et moyenne pression, il est la collectivité organisatrice de la distribution publique de gaz. Il veille également à la fourniture de gaz aux tarifs réglementés sur son territoire.

Le TE Flandre a délégué la concession historique et la gestion du service public à GRDF. Chaque année, GRDF présente un Compte Rendu Annuel d'Activité du Concessionnaire (CRAC).

Le syndicat s'assure de la bonne application du cahier des charges de la concession, avec pour objectif d'améliorer la qualité du service public du gaz dans les communes adhérentes. Le TE Flandre vise également à promouvoir la production locale de gaz renouvelable par les agriculteurs du territoire.

Les travaux de gaz reliant Cappelle-Brouck et Saint-Pierre-Brouck ont débuté en automne 2023 permettant à ces communes de devenir les 567e et 568e alimentées en gaz dans le Nord, portant à 60 sur 98 le nombre de communes desservies par le TE Flandre.

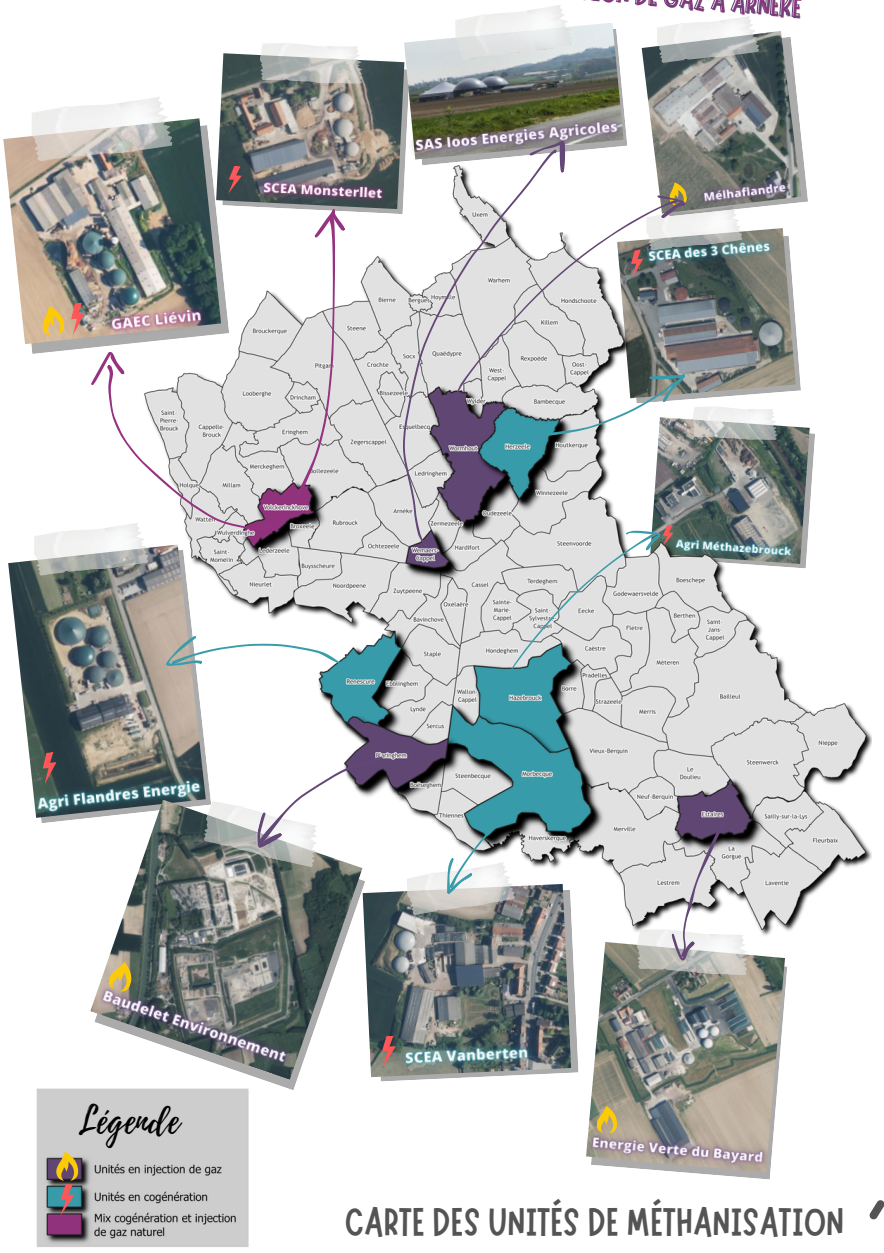
En chiffres :

- 10 bâtiments communaux raccordés
- 2 raccordements tertiaires privés
- 21 raccordements de particuliers

Les consommateurs de gaz naturel d'une grande partie des Hauts-de-France utilisent du gaz naturel à bas pouvoir calorifique, appelé "Gaz B". Ce gaz, qui provient de la région de Groningue aux Pays-Bas, représente 10 % de la consommation française et alimente 1,3 million de clients. En raison de la baisse de production du gisement, les contrats d'approvisionnement de la France ne seront pas renouvelés au-delà de 2029.



SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION DE GAZ À ARNÈKE



CARTE DES UNITÉS DE MÉTHANISATION



LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de ses compétences en électricité et gaz, le Territoire d'Énergie Flandre offre un service de lutte contre la précarité énergétique et de médiation pour les usagers de la concession.

Cette permanence se tient à Hazebrouck ainsi que dans 8 autres lieux d'accueil décentralisés à travers le territoire.

De plus, le TE Flandre a participé au salon du développement durable le 18 novembre 2023 à Méteren.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

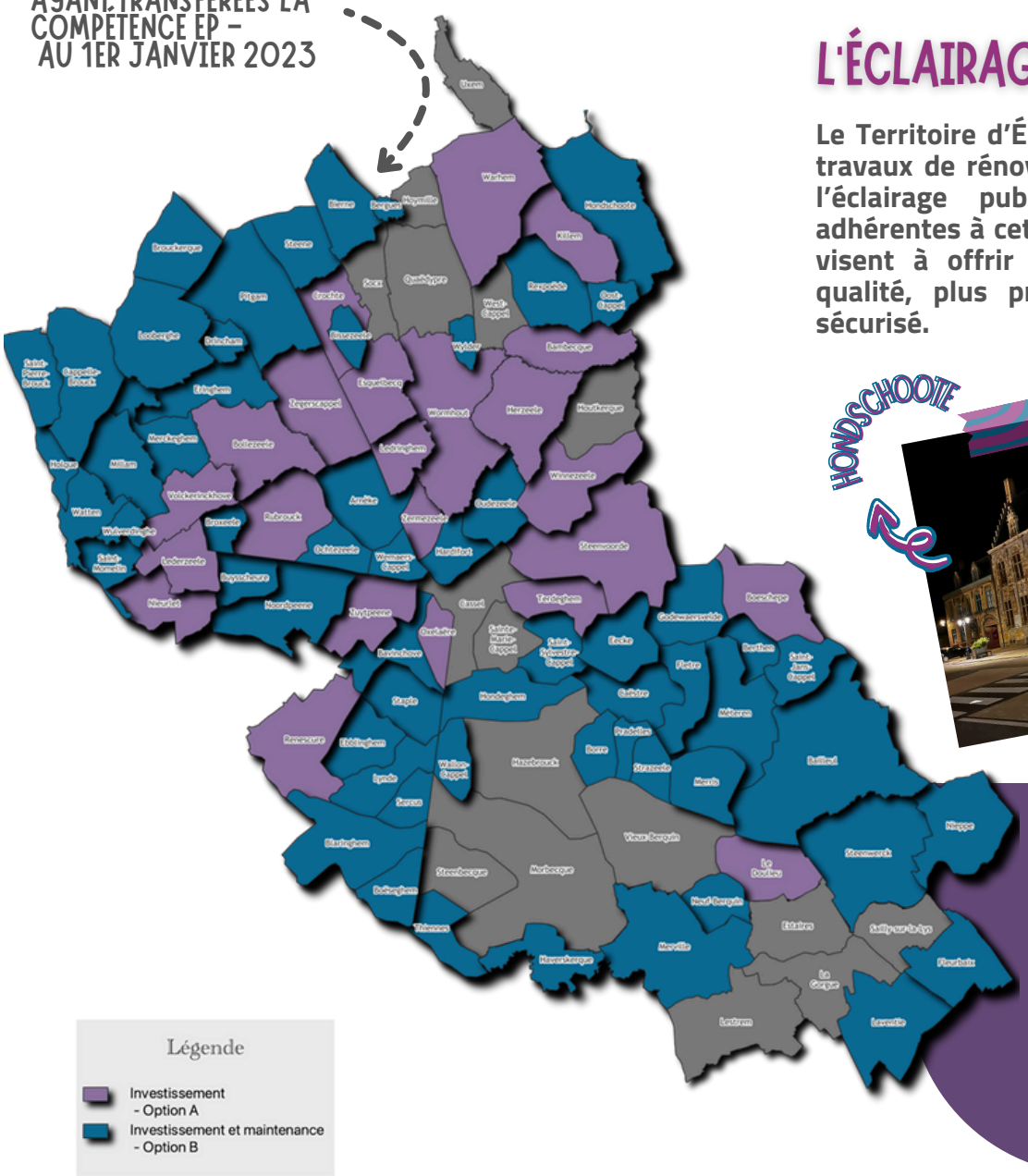
- **362** familles accompagnées
- **147** dossiers en électricité
- **112** dossiers en gaz et **2** dossiers en propane
- **101** dossiers relatifs à l'utilisation du chèque énergie



CARTE DES LIEUX DE PERMANENCES



CARTE DES COMMUNES AYANT TRANSFEREES LA COMPETENCE EP – AU 1ER JANVIER 2023



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Territoire d'Énergie Flandre effectue des travaux de rénovation et/ou d'extension de l'éclairage public dans les communes adhérentes à cette compétence. Ces travaux visent à offrir un éclairage de meilleure qualité, plus précis, plus économique et sécurisé.

Le TE Flandre assure également la maintenance pour les communes qui lui ont délégué cette option. Pour assurer une bonne communication et un suivi efficace, des fiches bilans de maintenance ont été envoyées aux communes concernées.

HONDSCHOOTE





EECKE

WORMHOUT



LES CHIFFRES CLÉS 2023

- **83** communes adhérentes à la compétence éclairage public investissement dont **59** communes en investissement et maintenance
- **2616** points lumineux rénovés en 2023
- **22 362** points lumineux géoréférencés
- **4679** réponses aux DT/ DICT
- **674** Interventions de maintenance



ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORT

Le TE Flandre assite désormais les communes dans la rénovation d'éclairage des terrains de sports extérieurs.

Dans ce cadre, il entreprend des travaux de rénovation pour rendre l'éclairage plus efficace, optimisé et respectueux de la biodiversité, tout en étant parfaitement adapté aux besoins des usagers.



OUDEZEELE



BLARINGHEM

MÉTEREN



PROGRAMME

ACTEE Lum'acte

Le Territoire d'Énergie Flandre a été désigné lauréat du programme LUM'ACTE, en coopération avec le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE 60) et le SIDEC TE CAMBRESIS.

Inscrit dans le cadre du programme national ACTEE, LUM'ACTE vise à offrir aux collectivités une vision globale de leur patrimoine en matière d'éclairage public. Ce programme concerne spécifiquement l'éclairage public extérieur (voiries, places, parkings, mise en lumière du patrimoine), à l'exception des terrains de sport.

Dans ce contexte, le TE Flandre mènera 52 audits d'éclairage public et élabore un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), qui servira de guide des bonnes pratiques, en intégrant des considérations liées à la biodiversité, l'accessibilité, la sécurité, et les aspects techniques, pour harmoniser les pratiques d'éclairage public.



RETROUVEZ TOUTES LES VIDEOS DU TE FLANDRE SUR L'ECLAIRAGE PUBLIC

LA MOBILITÉ PROPRE ET LE SCHÉMA DIRECTEUR DES IRVE

Le TE Flandre poursuit le déploiement des bornes IRVE conformément au Schéma Directeur d'Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique.

À ce jour, le TE Flandre a installé des bornes IRVE dans 47 communes, avec un total de 124 points de charge, ce qui équivaut à 124 bornes.

A noter les bornes installées sur les 8 communes de la CCFL sont gérées directement par la CC. Elles sont accessibles dans les mêmes conditions que celles du TE Flandre.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

Nombre de charges :
17 152

Energie moyenne délivrée :
23,34 kWh

Durée moyenne de stationnement :
03h57

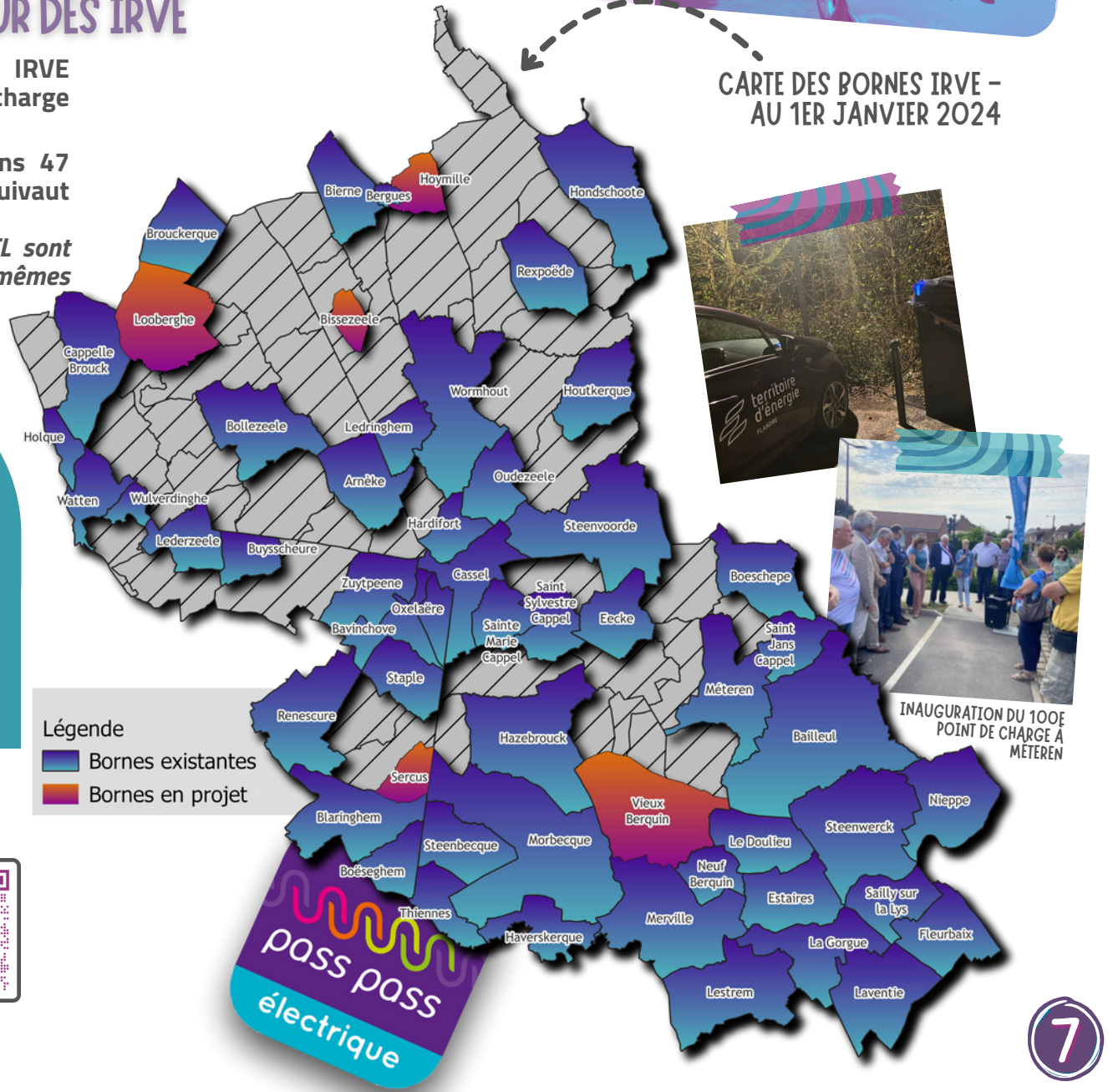
Energie totale délivrée :
417 295 kWh

Durée totale de stationnement :
398 semaines 3 jours et 17 heures

Nombre de km parcourus en VE :
2 781 967 km

REJOUVEZ TOUTES LES VIDEOS DU TE FLANDRE SUR LES IRVE

CARTE DES BORNES IRVE – AU 1ER JANVIER 2024



INAUGURATION DU 100E POINT DE CHARGE À MÉTEREN



LA FIBRE

La Fibre Numérique 59 62

LES CHIFFRES CLÉS 2023

- **66 888** prises déployés dont **8 054** en 2023
  - **30 appels et mails** concernant la fibre par semaine



FIBRE@TEFLANDRE.FR



RÉUNION FIBRE À MORBECQUE



POUR TOUTES QUESTIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE NUMÉRO VERT GRATUIT DE CAP FIBRE
0 800 159 162.



L'EFFICACITÉ ENÉRGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Dans le cadre de la transition énergétique, le Territoire d'Energie Flandre poursuit son soutien aux communes au travers des actions de Maîtrise de la Demande en énergie. Cette action s'articule autour de plusieurs dispositifs d'aide à savoir :
Le fonds de concours Maitrise de la Demande en Energie (MDE). Ce financement subventionne le surinvestissement de travaux visant à réduire les consommations énergétiques des bâtiments publics.
En 2023, 15 bâtiments ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet MDE ;
ces travaux seront aidés techniquement et financièrement par le TE Flandre.

L'appel à projet « Du Solaire en Flandre », s'est concrétisé par des aides aux installations photovoltaïques : étude de pré faisabilité par les agents du syndicat, et subventions pour réalisation d'installations de panneaux photovoltaïques sur les couvertures de 2 bâtiments : Le Tennis Couvert de Lestrem et la salle polyvalente à vocation sportive de Merris.

En outre, les services du Territoire d'Energie Flandre sont également à disposition des collectivités du territoire, pour les accompagner afin de valoriser les Certificats d'Economie Energie (CEE) des projets de rénovation.

LES CHIFFRES CLÉS 2023

- **15 bâtiments** aidés dans le cadre de la MDE
- **2 projets solaires** dans le cadre de la MDE
- **18 communes** aidées dans le cadre du décret tertiaire

MAIRIE DE MERCKEGHEM





L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

Le TE Flandre en partenariat avec le SE 60 et la FDE 80 est lauréat des appels à projets ACTEE 2 (Sequoia 1, Sequoia 3, Peuplier et SCHEM'ACTE.).

L'objectif du groupement est de favoriser une rénovation énergétique globale et performante ainsi qu'une amélioration de la qualité de l'air intérieur pour les bâtiments éducatifs par le biais d'audits.

Le programme soutient également financièrement les frais de maîtrise d'oeuvre.

Le programme ACTEE 2 SEQUOIA 3 et ACTEE 2 PEUPLIER (concerne uniquement les lieux culturels) sont désormais terminés.

Avec l'action du TE Flandre ces programmes ont permis :

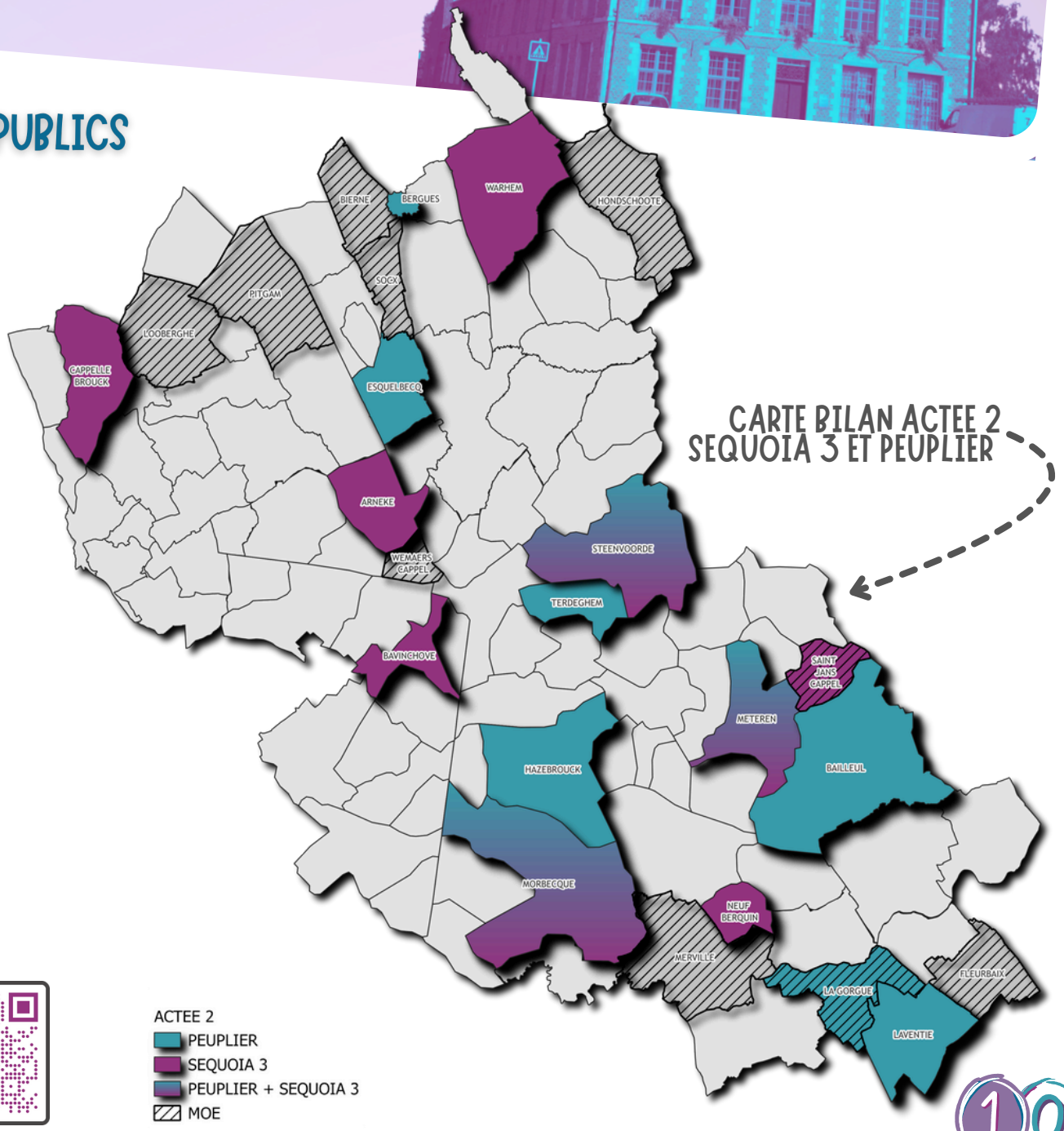
- **l'audit de 14 lieux culturels sur 10 communes du territoire**
- **l'audit de 13 bâtiments publics sur 9 communes**

Il a également permis la rénovation de 12 bâtiments sur 10 communes.



DANS LE CADRE DES PROGRAMMES ACTEE, ET AVEC LE SOUTIEN DE LA FNCCR, LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE FLANDRE A RÉALISÉ UNE VIDÉO CONCERNANT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE EMILE COORNAERT À HONDSCHOOTE.

CARTE BILAN ACTEE 2 SEQUOIA 3 ET PEUPLIER



RÉSEAUX DE CHALEUR URBAIN

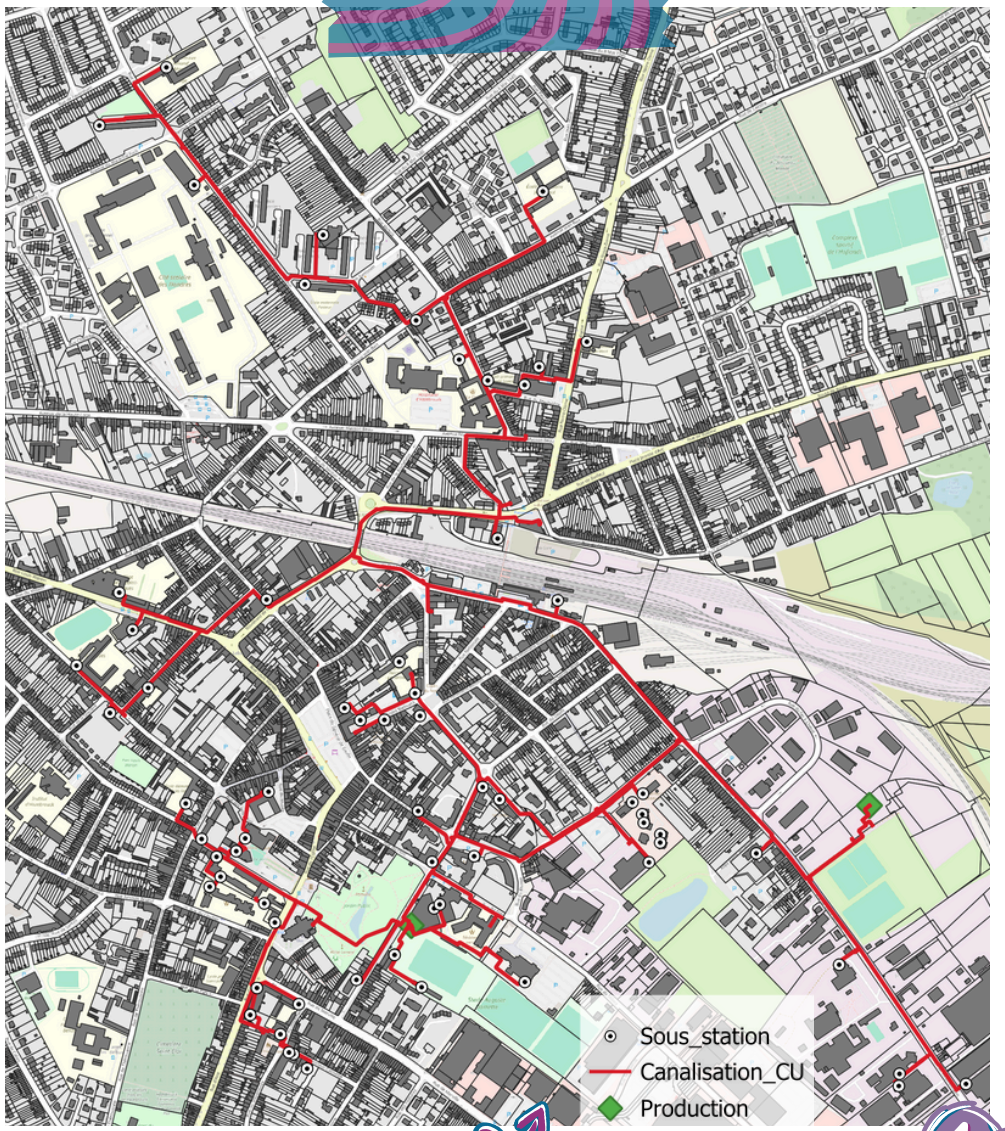
LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE LA VILLE DHAZEBROUCK

Un schéma directeur du réseau de chaleur de la ville d'Hazebrouck, réseau de chaleur géré par une DSP, a été réalisé. Cette étude, financée en partie par l'ADEME, a commencé début 2023 et s'est terminée début 2024. Le but de ce schéma directeur est de définir un plan d'actions programmées intégrant les évolutions des demandes énergétiques, un équilibre et une performance économique.

Le schéma directeur sera également une aide à la décision concernant le classement de celui-ci, comme spécifié dans l'arrêté du 26 avril 2022 relatif au classement des réseaux de chaleur et de froid. Cette étude s'est faite en collaboration avec les élus et les services de la collectivité, les services du syndicat, l'exploitant, les abonnés existants et potentiels. Les demandes d'aide ainsi que l'étude ont été réalisées par le syndicat pour le compte de la Ville d'Hazebrouck.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'IMPLANTATION D'UN RCU POUR LA COMMUNE DE STEENWERCK

Une étude de faisabilité pour l'implantation d'un réseau de chaleur à partir d'une chaufferie biomasse a été réalisée pour la commune de Steenwerck. Cette étude avait pour but d'analyser la faisabilité technique et économique de la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse desservant plusieurs bâtiments communaux ainsi que l'EHPAD présent sur la commune. Cette étude, financée également par l'ADEME, a duré 6 mois.



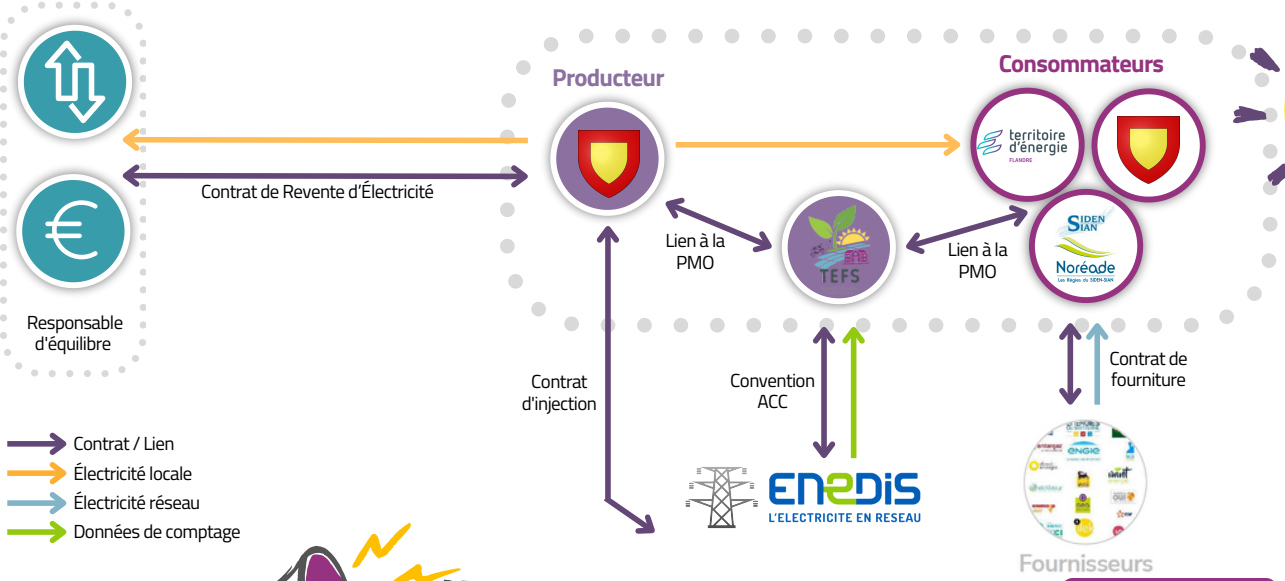
RCU DE LA VILLE D'HAZEBROUCK



PROJETS D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Les projets d'Autoconsommation collective comme celui réalisé à Neuf-Berquin permettent de consommer de l'électricité verte produite localement, de soutenir une initiative du Territoire et de participer collectivement à la transition énergétique.





PERSONNE MORALE ORGANISATRICE

La personne morale organisatrice signe la convention d'autoconsommation collective et tout autre document contractuel, elle choisit et/ou transmets les clés de répartition, elle reçoit chaque mois les données énergétique et communique les entrées et sorties des participants de l'association.

QUI PEUT ADHÉRER À LA PMO ?

- porteurs publics de projets solaires souhaitant revendre leur électricité en ACC en Flandre
- Collectivités ayant des infrastructures publiques consommatrices dans le périmètre des 2 km d'une installation solaire participant à l'opération

COMMENT ADHÉRER À LA PMO ?

- les collectivités peuvent adhérer à la PMO par une délibération

RETROUVEZ LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DU PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE DE NEUF-BERQUIN



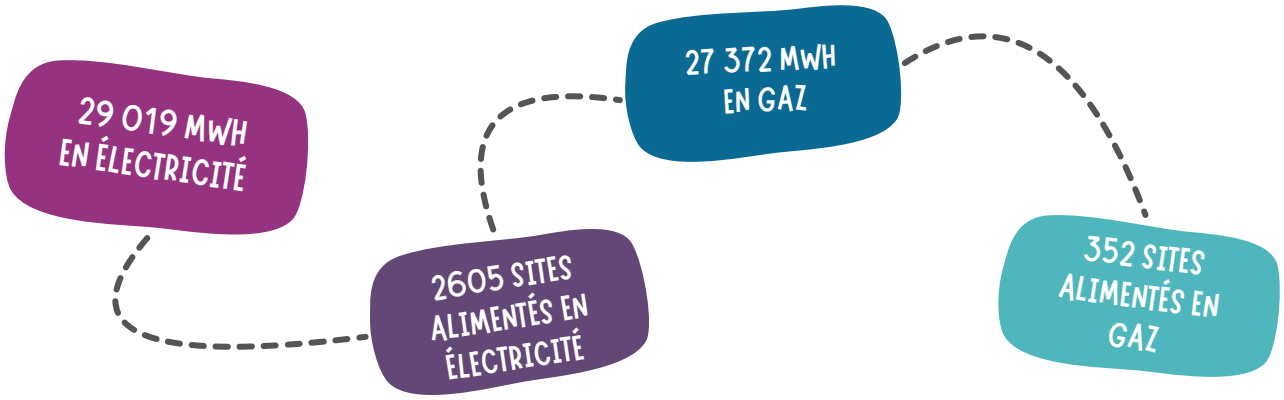
L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE

Le Territoire d'Energie Flandre coordonne l'achat groupé de gaz naturel, d'électricité, de gaz propane et de fioul pour le compte des acheteurs publics ou exerçant des missions de service public en Flandre, dans le but d'optimiser la commande publique et la maîtrise de budget.

En 2023, le groupement d'achat d'énergie rassemble plus de 100 adhérents et alimente plus de 352 sites en gaz, représentant une consommation de plus de 27 372 MWh et 2605 sites en électricité pour une consommation de 29 019 MWh

En 2023, le Territoire d'Energie Flandre a également relancer les communes et collectivités du territoire afin qu'elles puissent intégrer l'achat groupé d'énergie pour les années 2025, 2026 et 2027. Le SIAN SIDEN Noréade a ainsi fait le choix de rejoindre le groupement du TE Flandre pour sa fourniture d'énergie à compter de 2025.

LES CHIFFRES CLÉS 2023



CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) est un outil mis en place par les pouvoirs publics pour encourager la réduction de la consommation énergétique. En pratique, les travaux visant à économiser de l'énergie génèrent un certain volume de CEE, qui peuvent ensuite être revendus à des acteurs soumis à des obligations d'économies d'énergie.

Le Territoire d'Énergie Flandre agit en tant que mandataire pour les collectivités, les accompagnant dans l'identification d'opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique, notamment pour la valorisation de leurs bâtiments, les travaux d'éclairage public et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

LES CHIFFRES CLÉS 2023

- EDF : 80 907, 20 €
- ECO CO2 : 16 400, 00 €
- 223 TITRES



FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat de l'année	-421 163,14 €
Résultat antérieur	-127 372,36 €
Résultat cumulé	-548 535,50 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'année	1 695 789,98 €
Résultat antérieur	1 442 117,20 €
Résultat cumulé	1 294 988,07 €
Résultat cumulé	1 842 919,11 €
SECTION DE FINANCEMENT	
Résultat cumulé de la section d'investissement	-548 535,50 €
Restes à réaliser en recettes	2 837 534,22 €
Dépenses engagées non mandatées	4 034 763,04 €
Montant à prendre en compte pour l'affectation	-1 745 764,32 €
Besoin de financement réel (1068)	-1 745 764,32 €

LE BUREAU SYNDICAL S'EST RÉUNI À 7 REPRISES

- 23 janvier 2023, à Wormhout
- 6 mars 2023, à Noordpeene
- 2 mai 2023, à Hazebrouck
- 5 juin 2023, à Hazebrouck
- 21 août 2023, à Neuf Berquin
- 16 octobre 2023, à Hazebrouck
- 13 novembre 2023, à Hazebrouck

LE COMITÉ SYNDICAL S'EST RÉUNI À 5 REPRISES

- 6 février 2023 à Caëstre
- 19 juin 2023, au CBN Bailleul
- 27 juin 2023, à Hazebrouck
- 5 septembre 2023, à Oxelaëre
- 20 novembre 2023, à Morbecque

LES MARCHÉS EN 2023

N°	Nature	Nom	Attributaire
202301	Travaux	Marché de travaux éclairage des terrains de sport extérieur	Accord Cadre avec remise en concurrence : SATELEC / CITEOS Santerne NPI / Ramery réseaux
202302	Services	Placement et gestion d'un programme d'assurance pour les besoins du TE Flandre - Lot dommage aux biens mobiliers et immobiliers	SARL Assurances des Vallées
202303	Services	Réalisation d'audits de bâtiments dans le cadre du programme ACTEE	Lot 1 Nord-Centre : SOCOTEC Immobilier Durable Lot 2 Sud : ECOBAT Ingénierie (attribution janvier 2024)
202304	Travaux	Marchés de travaux de feux tricolores micro régulés	Eiffage Energie systèmes (attribution janvier 2024)



AUTORISATIONS D'URBANISME

Le Territoire d'Energie Flandre réalise les dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme obligatoires pour les projets situés dans le périmètre de monuments historiques répertoriés.

Il s'agit de dossiers "Déclaration Préalable", en 2023, 2 dossiers pour implantation de bornes IRVE ont été déposés (Bergues et Sercus). 4 dossiers ont été déposés pour l'implantation de mats d'éclairage solaire (Noordpeene, Bierne, Zuytpeene, Bergues).

TROMBINOSCOPE PAR ORDRE ALPHABETIQUE



BAUDE Isabelle
Assistante Administrative
Pôle Administration Générale
Concessions et Usagers

Missions : Administration générale / suivi de l'achat groupé d'énergie / référent suivi assurance

ibaude@teflandre.fr



BEAUVARLET Emilie
Directrice Adjointe / Suivi ACTEE
Pôle Ressources

Missions : Suivi des dossiers de subventions / TVA / Ressources Humaines / CEE éclairage public et IRVE / Fibre / DPO

ebeauvarlet@teflandre.fr



BLAU Laura
Assistante Administrative
Pôle Ressources

Missions : Suivi des dossiers Fibre / Accueil physique et téléphonique

lblau@teflandre.fr
fibre@teflandre.fr



BOSCO-RAOUT Nathalie
Précarité Énergétique
Pôle Administration Générale
Concessions et Usagers

Missions : Lutte contre la précarité / Service de proximité aux usagers des concessions

nraout@teflandre.fr



DEBRU Léa
Économe de Flux
Pôle Technique

Missions : Assistante de prévention / Chargée de projets ACTEE / Etudes solaires / suivi concession gaz et méthanisation

ldebru@teflandre.fr



CLEENEWERCK Amélie
Assistante
Pôle Ressources

Missions : Suivi du patrimoine / inventaire

acleenewerck@teflandre.fr



CADART Jean-Louis
Responsable
Pôle Technique

Missions : Travaux enfouissement et effacement réseaux (Art8 et coordonnées) / Travaux bornes IRVE / Analyse des propositions ENEDIS / Astreinte Eclairage public

jlcadart@teflandre.fr



BOULANGER Thomas
Technicien Réseaux Secs
Pôle Technique

Missions : Travaux neufs et terrains de sports extérieurs / Analyse propositions ENEDIS / Référent parc véhicules / Astreinte

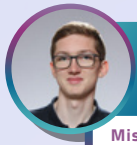
tboulanger@teflandre.fr



DECOOL Agnès
Pôle Transition Énergétique

Missions : Conseil en énergie aux communes / AAP MDE / Référente solaire et développement ENR / CEE bâtiment / Référente bâtiment

adecool@teflandre.fr



DEJONCKERE Matthys
Apprenti Réseaux Secs
Pôle Technique

Missions : Suivi des dossiers EP / Suivi des dossiers effacement et enfouissement des réseaux

mdejonckere@teflandre.fr



HAUWEN Agnès
Assistante administrative
Pôle Technique

Missions : Suivi administratif des travaux enfouissement / effacement des réseaux et éclairage public

ahauwen@teflandre.fr



HEU Marie-Pierre
Assistante
Pôle Finances

Missions : Mandats / Titres

mpheu@teflandre.fr



LECERF-NOEL Natacha
Directrice Générale des Services

Missions : Concession et DSP / Assemblée délibérante et Bureau / Communication

nlecerf@teflandre.fr



LAVIEU Stéphane
Technicien Réseaux Secs
Pôle Technique

Missions : Maintenance et travaux neufs EP / Maintenance IRVE / Référent DT DICT / Astreinte EP

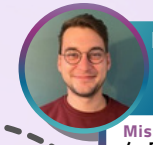
slavieu@teflandre.fr



LAMANT Jordan
Chargé de projets cartographie
Open data et Communication
Pôle Technique

Missions : Cartographie des réseaux / réponse aux DT/DICT / suivi SDAL et projet LUM'ACTE / suivi site internet

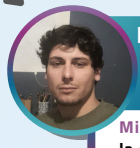
jlamant@teflandre.fr



KEDZIORA Grégoire
Économe de Flux / Suivi ACTEE
Pôle Transition Énergétique

Missions : Référent technique ACTEE / Référent audits énergétiques / Référent réseau de chaleur / Suivi conso énergétiques / SD immo

gkedziora@teflandre.fr



PENEL Maxence
Apprenti en Énergie et Développement Durable
Pôle Transition Énergétique

Missions : Conseil en énergie pour la commune d'Hazebrouck / Développement des EnR

mpenel@teflandre.fr



PIETERSOONE Nathalie
Responsable
Pôle Finances

Missions : Finances / Budget / TCFE / Référent paie

npietersoone@teflandre.fr



4 AGENTS ONT PARTICIPÉ À LA FORMATION DES GESTES QUI SAUVENT EN 2023 AVEC GROUPAMA ASSURANCES

COMPOSITION DE L'ÉXECUTIF



MICHEL DECOOL
PRÉSIDENT



JEAN LUC CLEENEWERCK
1ER VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : FINANCES



DANIELLE MAMETZ
2E VICE PRÉSIDENTE
DÉLÉGATION : MDE, PROGRAMME ACTEE



EDMOND TURPIN
3E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ, ART8



ANNE VANPEENE
4E VICE PRÉSIDENTE
DÉLÉGATION : TÉLÉCOM, NUMÉRIQUE, SUIVI DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE



FRANCK MEURILLON
9E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : CONCESSION DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ, SUIVI DES PROJETS DE MÉTHANISATION



JOËL DUYCK
8E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, RELATIONS AVEC LES USAGERS DES CONCESSIONS



JEAN LUC DEBERT
7E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : COMMUNICATION, OPEN DATA, ARCHIVAGE



CHRISTIAN DELASSUS
6E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : MOBILITÉ PROPRE



HÉRVÉ DELVA
5E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : DÉVELOPPEMENT DES ENR, APPEL À PROJETS, DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE RÉSEAUX DE CHALEUR



JÉRÔME VERMERSCH
10E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : ECLAIRAGE PUBLIC ET FEUX TRICOLORES



BOURNONVILLE RODRIGUE
11E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : MARCHÉS PUBLICS, ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE, AUTRES ACHATS GROUPÉS



FABRICE LAMIAUX
12E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION, VILLE ET RÉSEAUX INTELLIGENTS, DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE



ARNAUD DEVILLEZ
13E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : LUTTE CONTRE LA FRACTURE TERRITORIALE, ECLAIRAGE DES TERRAINS DE SPORTS



LAURENT VANPOUILLE
14E VICE PRÉSIDENT
DÉLÉGATION : SUIVI DES TRAVAUX D'EFFACEMENTS ET D'ENFOUISSEMENTS DES RESEAUX

L'ANNÉE 2023 EN IMAGES



12 JANVIER 2023
INTERVENTION DU TE FLANDRE LORS DE LA SOIRÉE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE MORBECQUE



19 JANVIER 2023
3ÈME ÉTAPE DU FLANDRE ENERGIE TOUR, VISITE DU VESTIAIRE SPORTIF ET CLUB HOUSE DE REXPOËDE



21 JANVIER 2023
FORUM SÉCURITÉ GAZ EN PARTENARIAT AVEC GRDF À BLARINGHEM



1ER MARS 2023
4ÈME ÉTAPE DU FLANDRE ENERGIE TOUR À BOËSEGHEM, SALLE POLYVALENTE EXEMPLAIRE ET YOURTE SCOLAIRE



27 AVRIL 2023
SIGNATURE DU NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION GAZ



25 AVRIL 2023
PARTICIPATION DU TE FLANDRE AU FORUM GAZ VERTS ET BIODÉCHETS ORGANISÉ PAR LA FNCCR ET GRDF



7 AVRIL 2023
LE TE FLANDRE ACCOMPAGNE LA VILLE D'HAZEBROUCK DANS LA MISE EN PLACE DE SON PLAN DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



29 MARS 2023
PARTICIPATION DU TE FLANDRE DURANT LE WEBINAIRE DE LA FNCCR DANS LE CADRE DES ASSISES DE L'ENERGIE

L'ANNÉE 2023 EN IMAGES



24 MAI 2023
PARTICIPATION DU TE FLANDRE À LA JOURNÉE COLLECTIF RÉGIONAL BIOMÉTHANE INJECTÉ



7 JUIN 2023
LE TE FLANDRE ORGANISE UNE FORMATION AUX ÉCO GESTES ET AUX BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS À DESTINATION DES SERVICES MUNICIPAUX



JUIN 2023
ATELIERS DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE (EN CO-CONSTRUCTION AVEC LE SE60 ET LE SIDEC)



18 JUILLET 2023
INAUGURATION DU 100ÈME POINT DE CHARGE À MÉTEREN



19 SEPTEMBRE 2023
ATELIER DE CONCERTATION AVEC LES ÉLUS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DU SDAL



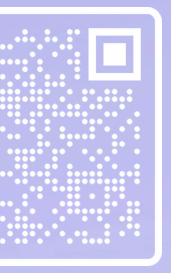
11 OCTOBRE 2023
PARTICIPATION DU TE FLANDRE AU COLLOQUE ACTEE DE LA FNCCR

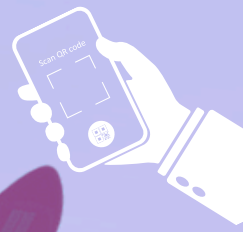


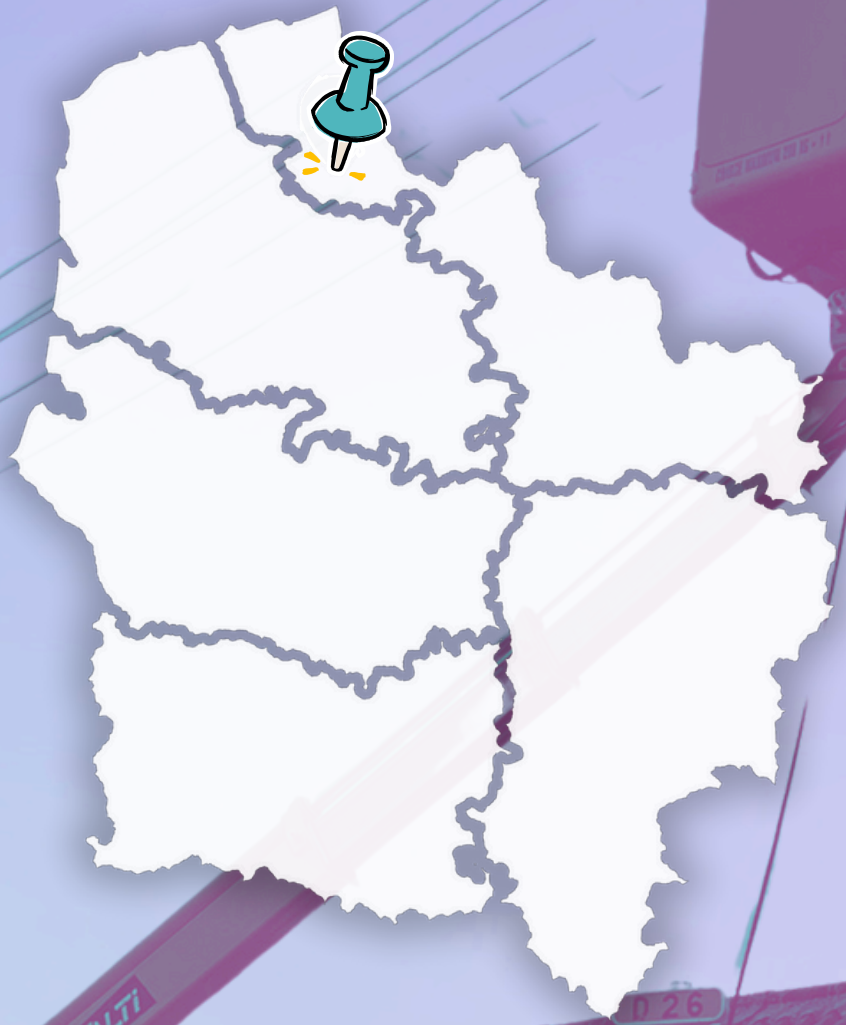
18 NOVEMBRE 2023
PARTICIPATION DU TE FLANDRE AU SALON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À MÉTEREN

territoire d'énergie
HAUTS-DE-FRANCE

LE TE FLANDRE EST MEMBRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS CONCÉDANTES ET RÉGIES. IL S'ENGAGE ÉGALEMENT AUX CÔTÉS DES SYNDICATS DE L'AISNE, DU CAMBRÉSIS, DE L'OISE ET DE LA SOMME AU SEIN DU TERRITOIRE D'ÉNERGIE HAUTS-DE-FRANCE.







30 RUE LOUIS WAREIN
59190 HAZEBROUCK

03.28.43.44.45

CONTACT@TEFLANDRE.FR

WWW.TEFLANDRE.FR

SIÈGE EN MAIRIE D'HAZEBROUCK

territoire d'énergie
FLANDRE